

APPEL À PROJETS – E-CHOPPE BOUSCAT

RÈGLEMENT

CANDIDATURES DU 6 MAI AU 6 JUIN

1. LE CONTEXTE

Dans un contexte de transformation numérique des usages et des services, la Ville du Bouscat lance un appel à projets visant à soutenir le **développement et l'expérimentation de solutions numériques innovantes**.

Cet appel à projets s'inscrit dans la dynamique du site de l'**E-Choppe**, situé au **212 Av. de Tivoli, 33110 Le Bouscat**, lieu dédié à l'innovation, à l'expérimentation et au développement de projets numériques.

La thématique principale de cet appel à projets est **le numérique**, avec une attention particulière portée à trois sous-thématiques :

- **le commerce connecté**, visant à accompagner la transformation digitale des commerces et à enrichir l'expérience client ;
- **le sport**, à travers le développement d'outils et services numériques favorisant la pratique sportive et améliorant la performance des sportifs et des clubs.
- **l'éducation**, avec des solutions numériques facilitant l'apprentissage et la transmission des savoirs.

À travers cet appel à projets, la Ville du Bouscat souhaite soutenir des solutions innovantes pouvant être expérimentées sur le territoire et contribuer à dynamiser l'écosystème numérique local.

2. POURQUOI CET APPEL À PROJETS ?

Cet appel à projets a pour ambition d'**identifier, de sélectionner et d'accompagner des porteurs de projets et des startups développant des solutions innovantes répondant aux enjeux du territoire et aux besoins de ses acteurs économiques**.

Il a pour objectifs :

- de favoriser l'**émergence de solutions innovantes** sur les thématiques identifiées;
- de renforcer l'**écosystème d'innovation** du territoire autour du site de l'E-Choppe;
- de favoriser le **déploiement et l'expérimentation** des projets retenus à l'échelle locale.=

3. PRÉSENTATION DE BORDEAUX TECHNOWEST

Bordeaux Technowest est la **technopole de référence de la métropole bordelaise dédiée à l'accompagnement des projets innovants et au développement des start-ups**. Depuis 2024, elle accompagne les entrepreneurs à toutes les étapes de leur développement, de l'idéation à l'accélération.

Bordeaux Technowest offre aux porteurs de projets un environnement propice à l'expérimentation et à la croissance. Les start-ups accompagnées bénéficient d'un **programme complet** incluant : un coaching 360° personnalisé, accès à des dispositifs de financement, programme d'atelier animés par des experts, ainsi que d'opportunités d'expérimentation et de collaboration avec un large réseau de partenaires industriels et économiques.

4. PRÉSENTATION DU SITE DE L'E-CHOPPE

L'E-Choppe est un site opéré par Bordeaux Technowest et propriété de la mairie du Bouscat, dédié au numérique (commerce connecté, sport, éducation). Implanté sur la ville du Bouscat, il accueille des projets innovants en phase d'idéation, d'expérimentation, et de développement.

Les lauréats bénéficieront d'un hébergement sur site, sous la forme d'un bureau au sein de l'incubateur ou de bureaux fermés, en fonction du niveau de maturité de leur projet. Ils profiteront également d'un accompagnement personnalisé assuré par Bordeaux Technowest.

5. CIBLES ET THÉMATIQUES

L'appel à projets s'adresse aux porteurs de projets, start-ups et entreprises innovantes, **en phase d'anté-création jusqu'à cinq ans après leur création**, développant des solutions numériques en lien avec au moins l'une des sous-thématiques suivantes :

- **Numérique et commerce connecté**, visant à accompagner la transformation digitale des commerces et à enrichir l'expérience client ;
- **Numérique et sport**, à travers le développement d'outils et services numériques favorisant la pratique sportive, améliorant la performance des sportifs et des clubs,

d'enrichir l'expérience des publics, et de faciliter l'organisation et la gestion des activités et événements sportifs.

- **Numérique et éducation**, à travers des solutions numériques facilitant l'apprentissage et la transmission des savoirs, renforçant l'engagement et l'interactivité des apprenants, et contribuant au développement des compétences numériques et professionnelles nécessaires aux métiers de demain.

6. ACCOMPAGNEMENT ET DOTATION

Dans le cadre du présent appel à projets, les porteurs de projets lauréats pourront bénéficier d'un ensemble de dotations et d'actions d'accompagnement proposées par les partenaires de l'appel à projets organisé par **Bordeaux Technowest** et la **Mairie du Bouscat : Groupe Compagnie Fiduciaire, Agence Awam, Pôle ENTER, ADI NA, CCI Gironde et Ynov Campus**.

Ces contributions visent à soutenir le développement des projets sélectionnés, à favoriser leur ancrage territorial et à faciliter leur mise en relation avec les acteurs de l'écosystème économique.

Accompagnement par Bordeaux Technowest

Bordeaux Technowest propose aux projets lauréats, qu'il désignera conjointement avec l'ensemble des partenaires, un **accompagnement** au sein de son dispositif d'accompagnement de startups.

Cet accompagnement aura pour objectif de soutenir le développement du projet entrepreneurial, notamment à travers un suivi personnalisé, un accès à l'écosystème d'innovation et des ressources dédiées à la structuration et à la croissance de la startup.

Seul l'un des lauréats désigné par Bordeaux Technowest et la Mairie du Bouscat, se verra offrir un prix : **6 mois gratuits d'accompagnement par Bordeaux Technowest**.

Mise en relation avec l'écosystème local

Mairie du Bouscat s'engage à **mobiliser et ouvrir son réseau d'acteurs locaux** afin de faciliter les mises en relation entre les startups sélectionnées et les acteurs économiques du territoire. Cette mise en réseau vise à favoriser l'ancrage territorial des projets et à encourager les collaborations locales.

Accompagnement stratégique lot 1

Le **Groupe Compagnie Fiduciaire** attribuera à l'un des lauréats qu'il sélectionnera, la prestation suivante :

- **Diagnostic et construction d'un business plan,**
- durée : jusqu'à **1 journée d'accompagnement,**
- valeur estimée : **1 500 €.**

Cette intervention vise à accompagner le porteur de projet dans la structuration financière et stratégique de son activité.

Accompagnement stratégique lot 2

L'agence **AWAM** attribuera à l'un des lauréats qu'elle sélectionnera, la prestation suivante :

- **Accompagnement en communication** : Audit, Branding, Tech, Editorial etc.
- durée : 10h d'accompagnement
- valeur estimée : 700 €.

Cette intervention vise à accompagner le porteur de projet dans le marketing et la communication de son projet.

Accompagnement au numérique responsable

Le **Pôle ENTER** attribuera à **5 lauréats un atelier de sensibilisation à l'écoconception des services numériques pour comprendre et réduire leur impact à chaque étape du cycle de vie.** À travers des échanges interactifs et des cas concrets, les participants découvriront des bonnes pratiques pour concevoir des services plus responsables, alliant sobriété, performance et utilité.

Accompagnement sectoriel – Sport

L'**Agence de Développement et d'Innovation de Nouvelle-Aquitaine** (ADI N-A) accompagnera les lauréats sur la thématique du numérique. À ce titre, l'agence facilitera les mises en relation avec les acteurs de l'écosystème et pourra orienter les porteurs de projets vers les dispositifs et ressources pertinents. Pour les projets présentant une **dimension sportive**, l'Agence réalisera un pré-conseil qui permettra de guider les porteurs de projets vers les ressources et opportunités adaptées à leurs besoins. Pour un accompagnement plus approfondi, les projets concernés devront candidater à l'incubateur Sport Impulsion, une dynamique régionale dont Technowest est partenaire (ouverture de l'appel à projets en septembre 2026, début de l'accompagnement en janvier 2027).

Accompagnement sectoriel – Commerce connecté

MANACOM accompagnera les startups lauréates dont les projets s'inscrivent dans le domaine du **commerce connecté**. Elle s'engage notamment à faciliter les mises en relation avec les acteurs économiques et les réseaux professionnels liés à ce secteur.

Accompagnement sectoriel – Education

YNOV Campus s'engage à accompagner l'innovation dans le domaine de l'éducation en mettant à disposition ses environnements pédagogiques pour l'expérimentation. Les solutions lauréates de l'appel à projets pourront ainsi être testées au sein des campus YNOV, dans des conditions réelles d'usage, auprès d'étudiants et d'équipes pédagogiques, sous réserve de leur adéquation avec les besoins et contraintes des établissements.

7. MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les candidatures sont ouvertes du 6 mai au 6 juin 23h59.

Les porteurs de projets devront déposer un dossier de candidature comprenant notamment:

- une présentation du projet (à travers le lien reçu) ;
- un pitch deck (avec des visuels) ;

Bordeaux Technowest et la Ville du Bouscat se réservent le droit de prolonger la période de candidature.

8. MODALITÉS DE SÉLECTION ET DE NOMINATION DES LAURÉATS

Une présélection sera effectuée sur la base des dossiers déposés. Les candidats présélectionnés seront invités à présenter leur projet devant un jury.

Le jury sera composé de représentants de **Bordeaux Technowest, la ville du Bouscat, de Groupe Compagnie Fiduciaire, L'agence Awam, Pôle ENTER, ADI NA, CCI Gironde et Ynov Campus.**

Le jury se réserve le droit de ne sélectionner aucun projet si la qualité des candidatures est jugée insuffisante.

Les dates de passage devant jury et de nomination seront communiquées ultérieurement.

9. CRITÈRES DE SÉLECTION

Les projets seront évalués notamment sur les critères suivants :

- adéquation avec les thématiques de l'appel à projets ;
- caractère innovant de la solution ;
- niveau de maturité du projet ;
- compétences et complémentarité de l'équipe ;

- faisabilité technique et économique ;
- Installation physique sur le site d'E-Choppe de la ville du Bouscat (33110), ce dernier point sera à l'appréciation du jury.

10. CALENDRIER

Ouverture de l'appel à projets : 6 mai

Clôture des candidatures : 6 juin à 23h59

Ce calendrier est susceptible d'être modifié par Bordeaux Technowest et la ville du Bouscat.

11. ENGAGEMENTS DES PARTICIPANTS

Les candidats s'engagent à fournir des informations exactes et complètes, à participer aux différentes étapes de sélection et à respecter le présent règlement.

Ils autorisent Bordeaux Technowest et la Ville du Bouscat à utiliser leur nom, logo et éléments de communication dans le cadre de la promotion de l'appel à projets.

12. PROTECTION INTELLECTUELLE

Les porteurs de projets restent pleinement propriétaires de leurs droits de propriété intellectuelle.

Bordeaux Technowest et la Ville du Bouscat s'engagent à utiliser les informations transmises uniquement dans le cadre du présent appel à projets.

13. DROIT DE MODIFICATION ET DE RETRAIT

Bordeaux Technowest et la Ville du Bouscat se réservent le droit de modifier, reporter ou annuler l'appel à projets à tout moment sans que leur responsabilité puisse être engagée.

14. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Bordeaux Technowest et **la Ville du Bouscat** ne pourront être tenus responsables des coûts engagés par les candidats ni des éventuels dysfonctionnements techniques liés au dépôt des candidatures.